

A Monsieur Thierry Vieusses, Proviseur du Lycée Paul Langevin et Monsieur Jean-Marc Noailles IA-IPR, référent du Lycée Paul Langevin

Nous, enseignants du Lycée Général et Technologique Paul Langevin de la Seyne sur Mer, réunis ce jour en Assemblée Générale, sommes en désaccord avec un projet d'évaluation disciplinaire en vue de l'obtention par nos élèves du Baccalauréat National.

Une évaluation locale ne peut pas remplacer une évaluation nationale, qui elle, garantit l'égalité des candidats.

Pour garantir un Baccalauréat National, nous demandons le retour dès cette année à des épreuves nationales, terminales et anonymes et demandons le retrait immédiat de la mise en place du projet d'évaluation.

Afin de garantir un traitement équitable et ambitieux des élèves, les enseignants pleinement souverains en matière d'évaluation et en vertu de leur liberté pédagogique, s'engagent à évaluer régulièrement les élèves et à porter des commentaires sur les moyennes obtenues dans les bulletins trimestriels.

La Seyne sur mer le 30 septembre 2021

Angier Claudine
LAURE

D. SERVA
SM